



Extrait du site : Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://portsaintlouis.fr/signature-de-la-phase-ii-du-contrat-de-delta-camargue>

Signature de la phase II du contrat de delta Camargue

- Actus - Année 2017 - Novembre -



Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2017

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Le contrat de delta Camargue a pour objectif une gestion de l'eau cohérente, globale et partagée en Camargue. La phase I de ce contrat qui s'est achevée en 2016 a permis de mener à bien une cinquantaine d'actions pour un total de 16 millions d'euros.

Hier, au mas du Pont de Rousty était signée la phase II provisionnée, pour les trois ans 2017-2019, de 22 Millions d'euros pour 76 actions autour de la lutte contre les pollutions, la préservation et la restauration des milieux aquatiques, la gestion des ressources en eau, la gestion intégrée du littoral, l'amélioration de la connaissance et la sensibilisation du public.

Cette nouvelle phase englobe, outre la Camargue, des espaces en rive gauche du Grand Rhône entre le Vigueirat et le Bois François. Gestion des espèces, régulation de plantes envahissantes, arrachage de Jussies pour restaurer le canal du Vigueirat, réhabilitation d'ouvrages hydrauliques, de marais, élaboration de plans d'entretien, reconnexion de lônes, restauration de réseaux hydrauliques, cette phase II embrasse tout un panel d'actions dans la gestion de l'eau en Camargue.

Ce contrat est en cours, jusqu'en 2019.